



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 4 juin 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Luc Latraverse, conseiller
Geneviève Paradis, conseillère
Pierre Pontbriand, conseiller
Roger Soulières, conseiller

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Quatre (4) personnes assistent à la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-18

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) séance ordinaire du 7 mai 2018
 - b) séance extraordinaire du 31 mai 2018
- 4- Correspondance pour décision
 - a) UPA, demande d'appui au projet d'aménagement et de restauration des agroécosystèmes dans la rivière Pot au Beurre
 - b) Invitation tournoi de golf de la ville de Saint-Joseph de Sorel
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
- 8- Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier
- 9- Ressources humaines
 - a) Embauche de moniteurs aux terrains de jeux
 - b) Embauche d'une coordonnatrice du camp de jour
- 10- Renouvellement assurance collective 2018-2019
- 11- Achat d'un afficheur de vitesse
- 12- Dépôt du rapport d'inspection des bornes d'incendie
- 13- Travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont
 - a) Octroi d'un mandat services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux
 - b) Financement temporaire règlement n° 525-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans.
- 14- Centre municipal multifonctionnel



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

- 15- Gestion de la zone inondable
 - a) Cartographie des données suite aux levés LiDAR aéroportés sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel
- 16- Dépôt d'un projet dans le cadre du PNHA 2018
- 17- Fête familiale 2018
- 18- Demande d'un don ou d'une commandite
 - a) ACPSAS, demande d'aide financière
 - b) M. Steve Desaulniers et M. Jean-François Noël, demande d'autorisation et commandite *Festirock des îles 2018*
- 19- Informations diverses
- 20- Autres affaires
 - a) Raccordement à l'égout sanitaire du 795 chemin du Chenal-du-Moine
- 21- Questions du public
- 22- Levée de la séance

ADOPTÉE

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-06-18

-séance ordinaire du 7 mai 2018

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE

03-06-18

-séance extraordinaire du 31 mai 2018

Il est proposé par Geneviève Paradis, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mai 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE POUR DÉCISION

04-06-18

-UPA, demande d'appui au projet d'aménagement et de restauration des agroécosystèmes dans la rivière Pot au Beurre

Considérant la demande d'appui au projet d'aménagement et de restauration des agroécosystèmes dans la rivière Pot au Beurre produite par la *Fédération de l'UPA de la Montérégie*; considérant que l'*UPA de la Montérégie* entend déposer, d'ici le 1^{er} juin 2018 une demande de financement au Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre (Aménagement et restauration des habitats); considérant le projet cible l'établissement de bandes riveraines élargies au-delà de la réglementation, la stabilisation de berges et la plantation de végétaux, d'arbres et d'arbustes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Geneviève Paradis et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet d'aménagement et de restauration des agroécosystèmes dans la rivière Pot au Beurre produit par la *Fédération de l'UPA de la Montérégie*.

ADOPTÉE

05-06-18

-Invitation tournoi de golf de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Considérant l'invitation à participer au Tournoi de golf de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

de ne pas donner suite.

ADOPTÉE

06-06-18

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives.

ADOPTÉE

07-06-18

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport des dépenses autorisées, soit par le Conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation de pouvoir de dépenser n° 491-2014; considérant que le Conseil, pour appliquer une saine gestion et un suivi adéquat des finances, s'est assuré que les crédits budgétaires étaient disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

-de ratifier les paiements déjà effectués en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une résolution de ce Conseil soit: un montant de 45 546,57 \$ en salaires, contributions de l'employeur et autres déductions à la source pour le mois de mai 2018 ainsi qu'un déboursé de 9 181,67 \$ pour la période comprise entre le 8 mai et le 4 juin 2018;

-et d'autoriser l'émission des chèques pour le paiement des comptes à payer pour la période du 8 mai au 4 juin 2018 pour un montant de 235 247,15 \$.

ADOPTÉE

COMITÉS MUNICIPAUX

Aucune rencontre des comités ce mois-ci.

08-06-18

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

Le maire fait la lecture du rapport sur les faits saillants du rapport financier 2017, démontrant un surplus budgétaire pour 2017 de 168 038 \$. Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Geneviève Paradis, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire et de publier celui-ci sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉE

09-06-18

RESSOURCES HUMAINES

-Embauche de moniteurs aux terrains de jeux

Considérant l'ouverture des terrains de jeux à l'été 2018; considérant qu'il y a lieu d'embaucher quatre (4) moniteurs; considérant que le



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

processus de recrutement est en cours; considérant que trois (3) candidats ont été choisis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Geneviève Paradis et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de trois (3) étudiants comme moniteurs aux terrains de jeux soit : Ève Girard, Nelly Proulx et Mélodie Trépanier avec un salaire horaire de 13.19 \$.

ADOPTÉE

10-06-18

-Embauche d'une coordonnatrice du camp de jour

Considérant l'ouverture des terrains de jeux à l'été 2018; considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement l'embauche de notre coordonnatrice pour les terrains de jeux 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de madame Cindy Héroux, à titre de salarié saisonnier, comme coordonnatrice des terrains de jeux 2018 et d'établir le salaire horaire à 14,24 \$.

ADOPTÉE

11-06-18

RENOUVELLEMENT ASSURANCE COLLECTIVE 2018-2019

Considérant que *BFL CANADA services conseils inc.* (BFL SCI) a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que BFL SCI confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (*La Capitale*), pour la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019, sont justifiées; considérant que BFL SCI indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission; considérant que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa quatrième année pour une durée maximale de cinq (5) ans; considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et qu'ils jugent opportun de les accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par *La Capitale* concernant l'assurance collective des employés de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 au montant de 30 421,80 \$ plus taxes;

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Paquin de BFL SCI.

ADOPTÉE

12-06-18

ACHAT D'UN AFFICHEUR DE VITESSE

Considérant que lors de la rencontre citoyenne des résidents de la rue Ménard du 23 avril dernier, il a été demandé l'ajout d'un afficheur de vitesse; considérant que le conseil juge opportun d'acquérir un troisième afficheur de vitesse afin d'améliorer la sécurité des résidents de la rue



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Ménard; considérant que la municipalité a effectué deux (2) demandes de prix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel octroie à la compagnie *Trafic Innovation inc.*, le contrat d'achat d'un afficheur de vitesse solaire modèle I-SAFE-1-S incluant l'option statistique à double sens, le tout totalisant la somme de 4 252,49 \$ (taxes en sus), que les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

13-06-18

DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport d'inspection des bornes d'incendie 2018 et de verser ledit rapport aux archives de la municipalité.

ADOPTÉE

14-06-18

TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES INFRASTRUCTURES RELATIFS À L'AQUEDUC, À LA COLLECTE DES EAUX USÉES ET PLUVIALE SUR LA RUE DUPONT

-Octroi d'un mandat de services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux

Considérant la réception de deux (2) offres de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux relatifs aux travaux d'infrastructures sur la rue Dupont; considérant la recommandation de notre ingénieur-conseil, monsieur Luc Brouillette;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat de services de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux relatifs aux travaux d'infrastructures sur la rue Dupont au plus bas soumissionnaire conforme soit à *SNC-Lavalin GEM Québec inc.* au coût estimé de 7 842,05 \$ plus taxes selon l'offre de services n° 18-01133 déposé le 23 mai 2018.

ADOPTÉE

15-06-18

-Financement temporaire règlement n° 525-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans.

Considérant que l'article 1093 du Code municipal autorise la municipalité à décréter, par résolution, des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses; considérant l'approbation par le *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* du règlement d'emprunt n° 525-2017; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit procéder aux paiements des travaux autorisés par le règlement n° 525-2017; considérant qu'il y a lieu d'obtenir un financement temporaire avant le financement à long terme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

d'autoriser le secrétaire-trésorier à négocier une entente auprès du *Centre financier aux Entreprises Desjardins* pour l'obtention d'un financement temporaire en vertu du règlement n° 525-2017 et d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier ou leur remplaçant, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, les documents à cet effet.

ADOPTÉE

CENTRE MUNICIPAL MULTIFONCTIONNEL

16-06-18

Considérant que la municipalité souhaite se doter d'un centre multifonctionnel municipal intégrant les bureaux municipaux; considérant qu'il y a lieu de faire réaliser un concept d'aménagement incluant une évaluation budgétaire préliminaire; considérant l'offre de service professionnel de *Un à Un architecte*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un mandat à *Un à Un architecte*, pour la réalisation d'un concept d'aménagement incluant une évaluation budgétaire préliminaire selon l'offre de service du 14 mai 2018 au coût de 5 800 \$ plus taxes.

Également résolu de prendre la somme nécessaire à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

GESTION DE LA ZONE INONDABLE

17-06-18

-Cartographie des données suite aux levés LiDAR aéroportés sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel

Considérant que la municipalité a procédé à la réalisation de levés LiDAR aéroportés sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel à l'automne 2017; considérant qu'il y a lieu de faire produire au moyen de ces données LiDAR, la cartographie des zones inondables de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant l'offre de service de la *firme Géomont*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Geneviève Paradis, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la proposition de services professionnels de la *firme Géomont* en date du 10 mai 2018 au coût de 5 320 \$ plus taxes pour la réalisation de la cartographie des zones inondables de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Également résolu de prendre la somme nécessaire à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PNHA 2018

18-06-18

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire présenter une demande de subvention auprès du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés 2018* (PNHA); considérant que des améliorations doivent être apportées au Parc Henri-Letendre pour la poursuite du projet aînés actifs soit :

- installation d'un abri solaire;
- l'ajout de mobilier urbain tels que bancs berçants, bancs et tables;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M. Maxime Dauplaise, directeur général et secrétaire-trésorier à présenter une demande de subvention au programme *Nouveaux Horizons pour les aînés 2018* pour un montant de 25 000 \$ et d'autoriser M. le maire Michel Péloquin et le directeur général, M. Maxime Dauplaise à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, ladite demande.

ADOPTÉE

FÊTE FAMILIALE 2018

19-06-18

Considérant la tenue de la Fête des Sainte-Annois, oises à l'été 2018 le 25 août; considérant qu'il y a lieu d'engager certaines dépenses afin de réaliser cette belle fête estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Geneviève Paradis, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser des dépenses pour une somme maximale de 2 500 \$ pour l'organisation générale de cette fête incluant la location de jeux gonflables.

ADOPTÉE

DEMANDE D'UN DON OU D'UNE COMMANDITE

20-06-18

-ACPSAS, demande d'aide financière

Le conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de *l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel*; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une commandite de 500 \$ pour la réalisation du Tournoi de pêche familial 2018 organisé pour la relève.

ADOPTÉE

21-06-18

-M. Steve Desaulniers et M. Jean-François Noël, demande d'autorisation et commandite *Festirock des îles 2018*

Le conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de messieurs Steve Desaulniers et Jean-François Noël, promoteur du *Festirock des îles 2018*; considérant l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les vendredis et samedis 27 et 28 juillet, 3, 4 et 10 et 11 août 2018 l'utilisation de deux (2) places de stationnement de la mairie situées près de la terrasse pour l'installation du traiteur à méchoui ainsi que l'utilisation du stationnement municipal situé près du parc à jeux d'eau en cas de débordement du stationnement de la Halte des 103 îles;

et d'autoriser l'installation d'un coroplaste 4 x 8 pieds (au bout de la rue du Quai) afin d'annoncer la programmation et ne donne pas suite à la demande de commandite.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Myriam Cournoyer invite les gens au nettoyage des berges du Parc Henri-Letendre le samedi 16 juin de 8 h à 12 h et fait un retour sur l'obtention du prix de Défi Santé.

Le maire fait un retour sur le nettoyage des berges le long des îles innocupées et remercie monsieur Pierre Lavallée ainsi que tous les bénévoles.

AUTRES AFFAIRES

22-06-18

-Raccordement à l'égout sanitaire du 795, chemin du Chenal-du-Moine

Considérant la demande du propriétaire de la résidence sise au 795, chemin du Chenal-du-Moine sur le lot n° 4 798 984, en date du 30 mai 2018, relativement à l'ajout d'un branchement supplémentaire sur une même entrée d'égout sanitaire; considérant que l'installation septique du demandeur est désuète; considérant que la propriété sise sur le lot n°4 798 993 dont l'adresse civique est le 801, chemin du Chenal-du-Moine est desservie par les égouts municipaux; considérant que nous avons obtenu une entente écrite entre les deux parties, considérant que la Municipalité se dégage de toutes responsabilités de ce branchement; considérant l'avis technique des Travaux publiques mentionnant que l'ajout d'un branchement supplémentaire sur notre conduite principale au chemin du Chenal-du-Moine est impossible pour ce secteur; considérant qu'il y a lieu pour ce type de raccordement d'obtenir l'autorisation du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le branchement d'une seconde propriété sur la conduite d'égout existante du 801, chemin du Chenal-du-Moine sur le lot n° 4 798 993. Également résolu que le propriétaire de l'entrée d'égout dépose à la municipalité une copie de l'entente et/ou la servitude intervenue avec le propriétaire du lot voisin n° 4 798 984.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Mario Gamelin : afficheur de vitesse rue Ménard.

Jean-Marie Paul : absence de voûte à la mairie.

Laurent Latraverse : grandeur de la nouvelle salle multifonctionnelle.

LEVÉE DE LA SÉANCE

23-06-18

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 12.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise,
directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »